

De l'aigu au chronique

J1 Modes réactionnels chroniques en psychiatrie

Terrain anxieux et ses conséquences psychosomatiques - insomnies rebelles - dépression à bas bruit...

J2 Modes réactionnels chroniques en pédiatrie

Troubles ORL récidivants - troubles cutanés - troubles digestifs - troubles du comportement...

J3 Modes réactionnels chroniques et pathologies digestives

Troubles du transit - retrouver un estomac serein - intestin irrité - pathologie anorectale - Soins Oncologiques de Support...

J4 Modes réactionnels chroniques chez la femme

De la puberté à la ménopause - mycoses - dysfonctionnements sexuels...

Pédagogie avec études de cas cliniques à partir de films.

Objectifs :

Etre capable de conduire une consultation homéopathique autour des situations cliniques les plus courantes et/ou pour lesquelles il n'existe pas ou peu de solutions en médecine conventionnelle.

Cette formation, interactive et de mise en pratique facilitée, sera articulée autour d'une pédagogie centrée sur des vidéos de Simulation en Santé.

A l'issue de la formation, le professionnel de santé saura asseoir et consolider l'homéopathie symptomatique dans sa pratique et sera capable de rédiger des ordonnances de terrain.



4 samedis / an
9h00-17h00
550€ repas compris



Inscription en ligne sur ffsh.fr
ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante :
SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : Médecin Sage-femme Pharmacien titulaire Pharmacien adjoint

Spécialité : _____

Statut : Libéral(e) Salarié(e) Mixte

RPPS : _____ Adéli : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

Tél : _____ email : _____

Facturation : Adresse professionnelle Adresse personnelle

Autre adresse : _____


Cachet professionnel

Si vous n'en avez pas,
joindre un justificatif professionnel

Formation homéopathique autour de cas cliniques filmés - Niveau 2

Durée : 7h00/ jour - 28h/pour la formation complète de 4 jours.

Tarifs : Présentiel : 550€ (ou 150€ journée à la carte), repas et pauses inclus. Le prix de la formation comprend : les supports de cours téléchargeables sur le site ffsf.fr, le montant de l'adhésion à la FFSH (fixé à 23€). Possibilité de régler jusqu'à 4 fois sans frais par chèque ou 3 fois par CB en ligne.

Prise en charge : La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée . Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FIFPL, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Eligible au crédit d'impôt. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsh.fr/formations/prise en charge](https://ffsh.fr/formations/prise-en-charge).

Dates et lieux :

- **Paris-Pantin :** 89-91, rue Cartier Bresson - 93500 Pantin • samedis : 16/11/24 - 18/01/25 - 08/02/25 - 08/03/25
- **Rennes :** Mercure Rennes centre Gare - 1, rue du Capitaine Maignan 35000 Rennes • samedis : 11/01/25 - 01/03/25 - 29/03/25 - 26/04/25

En cas d'évolution des normes sanitaires, la SMB pourra décider de décaler les formations présentielles ou les proposer en classe virtuelle.

Intervenants : Tous praticiens, experts en homéopathie.

Pré-requis : Être professionnel de santé : médecin, sage-femme, pharmacien. Avoir déjà suivi une formation en homéopathie.

Modalités d'évaluation : Grille d'évaluation complétée par l'intervenant lors des mises en situation.

Méthode et outils : • Pédagogie de Simulation en Santé • Journée interactive avec visionnage de vidéos de mises en situation • Travail en petits groupes autour de synopsis • Rédactions d'ordonnances • Classeur et fiches synthétiques remis en fin de journée • Abonnement à la revue des Cahiers au tarif préférentiel, et vente de livres.

Modalités d'inscription : Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles • Si vous êtes en situation de handicap, [contactez-nous](#).

Contact : SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27. formations@ffsh.fr



Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

Conditions Générales de Ventes

Objet et champ d'application : Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Documents contractuels : Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

Prix, facturation et règlement : Tous nos prix sont indiqués TTC. L'École est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'École, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé : La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

Conditions d'annulation : Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse formations@ffsh.fr. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues.

La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

Loi applicable : Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

Questionnaire obligatoire

Votre parcours :

- Je suis débutant(e) en homéopathie
- J'ai déjà suivi des sessions d'initiation ou d'information
- Je suis prescripteur/trice non formé(e)
- Je suis prescripteur/trice formé(e) et souhaite me perfectionner

Vous vous formez en homéopathie :

- A la demande de vos patients
- A la demande de votre employeur
- Pour évoluer professionnellement
- Pour évoluer personnellement
- Autre :

Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
- Des connaissances pratiques
- Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapie homéopathique
- Temps d'échanges / débat avec les intervenants

Par quels moyens pédagogiques ?

- Travail en petit groupe
- Travail chez soi modéré
- Travail chez soi important
- Autre :